

Université de Sherbrooke

Résumé de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en géographie

Département de géomatique appliquée
Faculté des lettres et sciences humaines
De février 2004 à octobre 2005.

1. Introduction

Le programme de maîtrise en géographie a été mis en place en 1964 et la présente évaluation est la première évaluation institutionnelle du programme depuis son implantation. Depuis ses débuts, le Département de géographie et télédétection, devenu, depuis juin 2005, le Département de géomatique appliquée, tient son originalité du fait qu'il a toujours privilégié la méthode scientifique. Historiquement, c'est cette caractéristique qui a fait la réputation du département, donc forcément de ses différents programmes basés, d'une part, sur les mesures quantitatives et, d'autre part, orientés vers les technologies nouvelles, la télédétection et la géomatique. Le programme de maîtrise est à la jonction de ces 3 champs que sont l'espace géographique, la télédétection et la géomatique.

2. Le CÉP : date de création, composition

Le Conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), lors de sa réunion du 26 février 2004, a créé le Comité d'évaluation du programme de maîtrise en géographie. Ce comité se compose de :

- Denis Morin, professeur, Département de géographie et télédétection, président du CÉP
- Thérèse Audet, professeure, Département de psychologie, FLSH
- Goze Bertin Béné, directeur, Département de géographie et télédétection
- Dong-Chen He, professeur, Département de géographie et télédétection
- Marcel Pouliot, professeur, Département de géographie et télédétection
- Marcel Laperle, professionnel, Département de géographie et télédétection
- Natalie Stronach, étudiante, était au départ la représentante des étudiantes et des étudiants de maîtrise en géographie. Cette dernière a été remplacée dans un premier temps par Mélanie Trudel, puis par Pier-Olivier Tremblay.
- Paul Gagnon, professionnel de recherche, Chaire de recherche du Canada en observation de la Terre, agit à titre de secrétaire du comité.

3. Le processus d'auto évaluation

3.1 Le prédiagnostic : quelques éléments marquants

Conformément à la Politique d'évaluation périodique des programmes, la démarche initiale d'évaluation a consisté à établir un prédiagnostic. Le CÉP a soumis son rapport de prédiagnostic à la direction de la Faculté des lettres et sciences humaines au début de juin 2004 et il a ensuite été adopté par le Conseil de Faculté lors de sa réunion du 17 juin 2004. Le rapport de prédiagnostic présentait les questions et enjeux de l'évaluation ciblée ainsi que le plan d'action proposé pour cette évaluation. Pour établir son prédiagnostic, le comité s'est basé sur divers documents dont : les fiches signalétiques, les statistiques de diplomation et de durée des études, les archives du Département de géomatique appliquée, etc. Le CÉP a également reçu les questions et préoccupations de la direction facultaire et de la direction de l'Université.

3.2 Le plan d'évaluation : grands enjeux retenus

Le Comité a regroupé sous trois grands thèmes les questions et enjeux retenus pour l'évaluation ciblée : la clientèle, les quatre cheminements et la nouvelle donne au premier cycle (c.-à-d. la mise en œuvre du programme de baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement à compter de l'automne 2003).

Le prédiagnostic a permis, d'une part, de faire une première évaluation de la clientèle relativement au nombre d'admissions, à l'origine géographique, à l'institution d'origine, à la persévérance et à la diplomation, mais il a également mis en relief la nécessité de faire appel à de nouvelles données comparatives. D'autre part, le prédiagnostic a fait ressortir deux problématiques intrinsèques du programme. La structure du programme basée sur les cheminements, mise en place en 1998, et qui constitue l'assise du programme, bien que considérée comme constituant un cadre favorable à la formation, doit elle-même faire l'objet d'une évaluation après cinq ans d'existence. Dans un autre ordre d'idées, le nouveau programme de baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement, en place depuis l'automne 2003, modifie considérablement le cadre général des études en géographie et pose plus particulièrement un défi au plan de l'intégration des trois cycles d'études au Département de géomatique appliquée : le baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement, la maîtrise en géographie et le doctorat en télédétection. Voilà donc les éléments qui ont l'objet de la présente évaluation.

3.3 L'évaluation ciblée : démarche, instruments utilisés, forces et faiblesses du programme, pistes de développement

Le Rapport de l'évaluation ciblée a été soumis à la direction de la Faculté des lettres et sciences humaines à la fin novembre et ce dernier a été ratifié par le Conseil lors de son assemblée du 2 décembre 2004. L'évaluation était basée sur les trois éléments suivants : la cueillette de données relatives au programme, la distribution d'un questionnaire et l'analyse des résultats.

1. La cueillette des données révèle que, depuis ses débuts, le programme a produit 150 diplômés, ce qui représente près de 20 % des diplômé(e)s de 2^e cycle de la FLSH, à l'exclusion de la maîtrise en psychologie. Au cours de la période visée par cette évaluation, le nombre d'inscriptions a diminué, comme on a pu l'observer pour les divers autres programmes universitaires durant cette période. Le nombre d'inscriptions demeure tout de même assez significatif pour un programme de 2^e cycle et, dans le contexte actuel, le programme a presque atteint la limite de ses possibilités d'accueil, qui se situe selon la conjoncture à entre douze et quinze étudiantes et étudiants. Au sein de la FLSH, les étudiantes et les étudiants inscrits en géographie constituent environ 15 % des admissions. Sur le plan de la persévérance, les statistiques sont plutôt positives en ce sens que le taux de persévérance est supérieur à la moyenne. Comme le programme de maîtrise en géographie est caractérisé par un profil de type «sciences», tant sur le plan des exigences que du curriculum, le prédiagnostic a permis aussi d'établir une comparaison entre le programme et l'ensemble des programmes de maîtrise de la Faculté des sciences. Cette comparaison permet de conclure que le taux d'abandon (incluant les abandons, les départs, les exclus et les incomplets) pour le programme de maîtrise en géographie se compare à celui qui prévaut à la Faculté des sciences. Enfin, la durée des études pour la maîtrise en géographie est de 9,5 trimestres, ce qui la situe bien dans la moyenne.

2. Le questionnaire a été largement distribué auprès de tous les intervenants dans le programme : professeurs et professeures, étudiantes et étudiants inscrits et diplômé(e)s. Les thèmes abordés visaient la pertinence, le choix de cours, l'encadrement, les ressources matérielles, les cheminements et le libellé du diplôme. L'analyse des réponses a permis d'observer une certaine unanimité notamment au plan de la pertinence du programme, de l'adéquation des ressources matérielles et humaines, de la pertinence des cheminements et du choix d'un nouveau libellé du diplôme.

4. L'évaluation externe

4.1 Identification des personnes expertes, date de la visite

Les personnes expertes choisies pour mener l'évaluation externe sont : monsieur Paul Villeneuve, professeur, École supérieure d'aménagement du territoire et du développement régional, Université Laval, et Denis G. Leroux, professeur, Département des sciences humaines, Université du Québec à Trois-Rivières. La visite a eu lieu le 25 février 2005. Les personnes expertes ont rencontré le directeur du SÉP, les membres de la direction de la FLSH, les membres du CÉP, les professeur(e)s du Département de géographie et télédétection ainsi que de nombreux étudiant(e)s de maîtrise.

4.2 Points marquants des avis des personnes expertes

Les personnes expertes externes reconnaissent la qualité du processus d'évaluation réalisé par le CÉP, évaluation qui a été menée, selon leur jugement, en conformité avec la *Politique* de l'Université. Les experts externes reconnaissent la pertinence et la qualité du programme. Ils privilégient le maintien et même la mise en valeur du volet « espace géographique » comme cadre de référence aux deux volets de base que sont la télédétection et la géomatique, et qui constituent l'assise des études au Département de géomatique appliquée. Les experts externes sont d'accord avec les recommandations mises de l'avant et ils proposent un certain nombre d'améliorations au Rapport de l'évaluation ciblée qui sont prises en compte dans le Rapport d'autoévaluation. Essentiellement, les deux experts sont d'accord sur l'importance de conserver l'étiquette « espace géographique » car, d'une part, cela est une caractéristique propre à l'U de S, et d'autre part, cela permettra d'assurer la pérennité du programme en garantissant la clientèle. Enfin, les experts externes soulignent l'esprit de collaboration qui a marqué tout le processus d'évaluation et, en particulier, ils ont été impressionnés par la qualité et la spontanéité des échanges qu'ils ont eus avec les étudiant(e)s lors de leur visite. Le point fort du programme réside, selon un des experts, dans la complémentarité entre le contenu thématique et le contenu méthodologique. De cette façon, les étudiant(e)s acquièrent une « spécialisation flexible », type de formation qui les équipe mieux, pour tirer leur épingle du jeu dans la société de l'information et de l'économie du savoir, que ceux et celles qui ne possèdent que les méthodes ou que le contenu thématique.

5. Le Rapport final

5.1 Date d'approbation au Conseil de la Faculté

L'ensemble du dossier, approuvé par le Conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines lors de sa séance du 20 octobre 2005, est composé du rapport final amendé, du prédiagnostic (porté en annexe au rapport), du résumé de l'évaluation et du plan de réalisation des recommandations.

5.2 Sommaire des recommandations

Le CÉP a formulé six propositions lors de l'évaluation ciblée, propositions qui ont rencontré l'assentiment des deux experts externes. À la suite du dépôt des rapports de ces experts, les membres du CÉP ont décidé d'inclure une septième recommandation à leur rapport final. Le comité recommande :

- d'entreprendre les démarches pour assurer prioritairement l'engagement d'une professeure ou d'un professeur en géographie physique avec formation en systèmes d'information géographique (SIG) ;
- de poursuivre les discussions avec l'UQAR en vue de mettre sur pied un programme conjoint de maîtrise en géographie physique appliquée ;
- de combler le personnel professoral en géographie avec formation SIG lors d'un départ à la retraite afin d'assurer le maintien du cheminement «géographie humaine/aménagement» ;
- de modifier l'appellation du programme pour celle de «maîtrise en sciences géographiques» ;
- de mettre sur pied deux diplômes de 2^e cycle, en géomatique et en télédétection ;
- d'introduire le principe de trois cours obligatoires sur cinq dans chacun des cheminements ;
- de mettre sur pied des mesures incitatives visant à favoriser le passage accéléré des diplômé(e)s issus du programme de baccalauréat au programme de maîtrise en sciences géographiques.

Conclusion : les éléments essentiels de cette évaluation, en synthèse

Malgré les points faibles ou perfectibles qui sont apparus au cours de l'évaluation ciblée, le niveau de performance du programme est quand même bon (pertinence, admissions, persévérance, etc) et son avenir semble assuré, dans la mesure où des correctifs seront apportés au plan des effectifs humains, notamment en matière de géographie humaine et physique. C'est un programme unique au Canada, la télédétection et la géomatique constituant les points forts du département et du programme, et ces deux

disciplines reposent sur la dimension géographique qui est au centre des préoccupations du programme et qui en constitue l'originalité. Dans ce contexte, il faudra assurer que l'expertise en géographie humaine et physique soit renforcée.

Décisions

Le rapport final (amendé à la suite de l'expertise externe), le plan de réalisation des recommandations et le résumé de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines lors de sa séance du 20 octobre 2005.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil universitaire, chargé des dossiers d'évaluation périodique, en décembre 2005. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université. Le comité a aussi reconnu la qualité de ce programme et a reconnu que la pertinence du programme était fermement établie. Le comité a constaté l'adéquation entre les conclusions du rapport d'évaluation et le plan de réalisation des recommandations.

Le rapport d'évaluation périodique du programme de maîtrise en géographie, le plan de réalisation des recommandations, le résumé de l'évaluation et les rapports des experts externes ont été soumis au conseil universitaire lors de sa séance du 6 février 2007.

Lors de sa réunion 21 février 2007, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration a approuvé le plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en géographie de la Faculté des lettres et sciences humaines, sous réserve de l'acceptation par le comité de direction des suites qui en découlent, et a confié à la Faculté des lettres et sciences humaines la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes